



Qu'en est-il des besoins de l'enfant? Qu'il soit ou non présent en médiation

Le Centre de médiation IRIS, spécialisé en médiation familiale, tient chaque année une journée de formation à l'intention des médiateurs familiaux et autres intervenants auprès des familles en situation de rupture conjugale. L'entrée en vigueur du nouveau Code de procédure civile, permettant la présence des enfants en médiation, est l'occasion de s'approprier des connaissances importantes sur les besoins de l'enfant ou sur sa participation au processus de médiation. C'est l'objectif de ce colloque.

8 h - 8 h 30 *Accueil et inscription*

8 h 30 - 8 h 45 **Mot de la présidente du Centre de médiation IRIS**

8 h 45 - 9 h 15 **Allocution sur la place de l'enfant en médiation et le nouveau Code de procédure civile**

Me Anne-Marie Therrien, m.f.a., Centre de médiation Iris et représentante du Barreau du Québec sur le COAMF

9 h 15 - 10 h 45

Enjeux psychologiques pour les enfants lors de la rupture

Richard Cloutier, professeur émérite et chercheur à la Faculté de psychologie de l'Université Laval en psychologie du développement enfance et adolescence

- Développement psychologique et capacité de comprendre chez les garçons et les filles: petite enfance, enfance, adolescence ;
- Séparation des parents: les enjeux pour l'enfant ;
- Les besoins psychologiques de l'enfant dont les parents se séparent ;
- Que veut dire «faire une place à l'enfant» ?
- L'impact de la séparation sur les acquis d'autonomie du jeune: entre la parentification et la régression.

10 h 45 - 11 h

Pause

11 h - 12 h 30

La préservation du lien parent-enfant

Caroline Paquet, psychologue, conseillère d'orientation et médiatrice familiale accréditée, intervenante en dynamique familiale, impliquée activement dans le projet pilote de la région de Québec pour les familles à moyen et haut niveau de conflits (projet PCR).

- La plupart des enfants traversent l'épreuve de la séparation de leurs parents sans traumatisme grave, mais la rupture du lien relationnel avec l'un de ses parents met en péril le sain développement de l'enfant.
- Cette conférence-atelier vise à vous outiller dans votre pratique afin d'être en mesure de prévenir cette situation. Vous apprendrez à identifier les signes annonciateurs d'un risque de rupture de lien et acquerrez également des outils concrets accessibles aux médiateurs pour désamorcer ce processus dangereux. Les stratégies pouvant conduire à la réussite ou à l'échec de l'intervention seront étudiées.
- Au terme de l'activité, des indices indiquant les limites de la médiation dans un contexte de rupture ou retissage de lien et les alternatives à proposer aux clients seront abordés.



10^e colloque d'IRIS – 17 juin 2016 à Québec, hôtel Québec(suite)

12 h 30 - 13 h 30 *Dîner*

13 h 30 - 16 h 30

Comment et quand accueillir l'enfant en médiation familiale : risque ou opportunité?

Lorraine Filion, travailleuse sociale, coach parental et médiatrice familiale accréditée, chef retraité du service d'expertise psychosociale et de médiation à la famille auprès de la Cour supérieure du Québec à Montréal.

- Les médiateurs familiaux hésitent à accueillir les enfants en médiation. Les risques d'instrumentalisation de l'enfant dans le conflit parental et le manque de formation approprié peuvent expliquer ce faible taux de présence. Les expériences démontrent que l'introduction de l'enfant en médiation est positive lorsqu'il s'agit de sensibiliser les parents aux besoins réels de l'enfant et les aider à prendre des décisions éclairées.
- Quand la présence des enfants en médiation est-elle appropriée ?
- Quels contrats conclure avec les parents et quelle préparation offrir à l'enfant ?
- Comment intégrer l'enfant ?
- Quels sont les étapes à suivre pour assurer un maximum d'impact de son implication au sein de ce processus.

Pause à la discrétion de Madame Filion

16 h 30 - 16 h 40

Période de questions et mot de la fin

LIEU : Hôtel Québec (près des ponts) 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6

COÛT DE L'INSCRIPTION :

- **290 \$ plus taxes comprenant le repas et le stationnement**
- **Prix préférentiel de 189 \$ plus taxes pour les étudiants et les organismes communautaires**

6 h 30 en formation continue



Formation reconnue par le Barreau du Québec aux fins de la formation continue obligatoire, pour une durée de 6,5 heures.

Membres du Comité organisateur :

Sonia Brière, Centre de médiation Iris
Louis Baribeau, Centre de médiation Iris
Carmen Cameron, Centre de médiation Iris

En partenariat avec :



Pour une enfance
en sécurité et sans violence

Avec le support de :

Anne Tremblay, adjointe administrative

À noter que 5 \$ pour chaque inscription régulière et 2 \$ pour chaque inscription à prix réduit seront remis à Espace région de Québec, un organisme œuvrant dans la prévention de la violence envers les enfants.

Le Centre de médiation IRIS

Notre centre est un pionnier de la médiation familiale au Québec. Les services de médiation du centre sont fournis à la fois par des médiateurs travailleurs sociaux et des médiateurs avocats. Il a pour mission de fournir des services de médiation à la fine pointe des connaissances dans les domaines psychosociaux ainsi que juridiques, d'utiliser et de diffuser les meilleures pratiques dans son domaine.



Richard Cloutier



Professeur à l'École de psychologie de 1974 à 2007, il s'intéresse au thème de la socialisation de l'enfant dans son milieu (famille, école, communauté). Il est maintenant professeur émérite associé au centre de recherche sur les jeunes et les familles à risque (JEFAR) de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval. Ses travaux de recherche ont porté sur les transitions familiales associées à la séparation parentale et au placement en milieu substitué (protection de la jeunesse), sur la socialisation en fonction du genre et sur l'organisation des services sociaux à la jeunesse. Ses recherches ont notamment été subventionnées par le Fonds québécois pour la recherche sur la société et la culture (FQRSC), le Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire, l'Institut de la statistique du Québec et Valorisation-Recherche Québec. En 1995, il est nommé Fellow de la Société canadienne de psychologie/Canadian Psychological Association (SCP/CPA). En 2000, il mérite le prix Noël-Mailloux de l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ), prix décerné pour la valeur de sa contribution à l'avancement de la discipline. Au fil des ans, il a assumé diverses responsabilités administratives et scientifiques comme : la direction de l'École de psychologie de 1990 à 1993, la présidence du Bureau de direction et la direction du Centre de recherche sur les services communautaires dans les années 1990. Entre 2000 et 2005, il a été vice-président du conseil d'administration du FQRSC et membre du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). De 1995 à 2000, puis de 2005 à 2007, il a été directeur scientifique du Centre jeunesse de Québec. Le développement humain constitue toujours son domaine d'intérêt. Il s'implique maintenant dans le domaine des ressources d'aide pour hommes en difficulté et comme président du groupe AutonHommie à Québec.

Caroline Paquet

Conseillère d'orientation (depuis 2001), psychologue (depuis 2002), médiatrice familiale (depuis 2003). Après avoir exercée en milieu scolaire, elle œuvre maintenant en pratique privée chez InstitutPsy depuis 11 ans comme psychothérapeute auprès d'une clientèle de 12 ans et plus. Elle intervient au sujet de problématiques diverses avec un intérêt particulier pour les adolescents, le traitement du trouble déficitaire de l'attention et les familles, incluant la médiation et l'accompagnement dans des contextes conflictuels. Elle est impliquée activement dans le projet pilote de la région de Québec pour les familles à moyen et haut niveau de conflits (projet PCR). Depuis 2014, elle est membre du Comité des organismes accréditeurs en médiation familiale (COAMF).



Lorraine Fillion



Chef retraité du service d'expertise psychosociale et de médiation à la famille auprès de la Cour Supérieure du Québec à Montréal. Elle coanime avec un avocat depuis 2012, les séances de parentalité après la rupture du ministère de la Justice du Québec. Elle a mis en place et animé pendant 20 ans des groupes de paroles d'enfants de parents séparés à Montréal. Madame Fillion a développé à l'automne 2015 des ateliers de communication destinés aux parents séparés pour les aider à restaurer ou maintenir un dialogue en collaboration avec le cabinet d'avocats PHANEUF et associés dans la région des Laurentides. Elle participe à de nombreux programmes de formation tant en Europe qu'au Québec sur divers thèmes entre autres : la place de l'enfant en médiation familiale, les interventions adaptés aux couples séparés en conflits persistants et récurrents, la conduite et l'animation de groupes pour enfants de parents séparés. Elle est vice-présidente du COAMF. Fondatrice de l'AIFI, elle en a assumé la présidence de 2003-2013 et occupe le poste de vice-présidence depuis 2013. Son expérience dans l'accompagnement des enfants dans le cadre de la séparation de leurs parents est une référence méthodologique repérée par les médiateurs familiaux au plan national et international. Elle est auteure de nombreux articles sur le sujet et, notamment du livre : « Les parents se séparent, Pour mieux vivre la crise et aider son enfant » coécrit avec Richard Cloutier et Harry Timmermans aux Éditions du CHU Sainte-Justine (2012).

10^e colloque d'IRIS – 17 juin 2016 à Québec, hôtel Québec

CENTRE DE MÉDIATION



Qu'en est-il des besoins de l'enfant? Qu'il soit ou non présent en médiation

Fiche d'inscription et informations diverses

Prénom et nom du participant : _____

Profession et titre (pour attestation) : _____

Adresse de correspondance : _____

No de téléphone : _____

Adresse courriel (très important) : _____

Signature : _____

LIEU ET COÛT DU COLLOQUE

LIEU :

Hôtel Québec situé au : 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6

CHAMBRE D'HÔTEL:

Vous pouvez réserver en composant le (418) 658-5120 ou 1-800-567-5276 ou via le site Internet : <https://www.hotelsjaro.com/hotel-quebec/>

COÛT DE L'INSCRIPTION :

- . 290 \$ plus taxes comprenant le repas et le stationnement
- . Prix préférentiel pour les étudiants et les organismes communautaires : 189 \$ plus taxes

6 h 30 en formation continue

Formation reconnue de 6,5 heures par le Barreau du Québec aux fins de la formation continue obligatoire

INFORMATIONS POUR FACTURATION

S.V.P. facturer au nom de l'inscrit (répondre par oui ou non) : **oui** **non**

Si je paie moi-même ma formation, je vous ferai parvenir un chèque dans la prochaine semaine au nom du Centre de médiation Iris au montant de 333,43 \$ (290 \$ + taxes).

Tarif préférentiel : Pour les étudiants ou pour les organismes communautaires : 217,30 \$ (soit 189 \$ plus taxes).

Une facture me sera expédiée. L'adresse est le 1965, rue De Bergerville, Québec (Québec) G1S 1J7

OU



S.V.P. émettre une facture au nom de mon employeur. Je comprends que c'est à moi de faire le suivi avec mon employeur, dès que le Centre me fera parvenir la facture.

Nom de l'organisme à facturer : _____

Nom de la personne responsable du paiement : _____

Son adresse courriel : _____

CONFIRMATION

Une semaine avant la tenue du Colloque, le Centre me fera parvenir un rappel qui confirmera ma participation. Si le Centre n'a pas reçu mon paiement, il communiquera avec moi avant pour vérifier mon intérêt.

MODALITÉS D'ANNULATION

Si j'annule dans les 21 jours avant la tenue du Colloque, le Centre me remboursera entièrement. Après ce délai, si je le désire, je pourrai me faire remplacer.

TROIS CHOIX POUR S'INSCRIRE

PAR LA POSTE : CENTRE DE MÉDIATION IRIS, 1965, rue De Bergerville, Québec (Québec) G1S 1J7

INSCRIPTION PAR TÉLÉCOPIEUR : Télécopier cette inscription au (418) 659-1046

PAR COURRIEL : centre@mediation-iris.qc.ca



En partenariat avec :



À noter que 5 \$ pour chaque inscription régulière et 2 \$ pour chaque inscription à prix réduit, seront remis à Espace région de Québec, un organisme œuvrant dans la prévention de la violence envers les enfants.